

Chaingy ECHOES

Samedi 9 septembre
FORUM DES ASSOCIATIONS

C'EST LA RENTRÉE !

Dimanche 17 septembre
FÊTE DU VILLAGE

Samedi 14 et
dimanche 15 octobre
**DEUX CONCERTS
AU POLYÈDRE**



96



EDITO

du Maire



A l'heure où j'écris ces quelques lignes, la plupart d'entre-nous est dans une période propice au repos. Cependant, la commission communication finalise ce bulletin que vous ne recevrez qu'à la rentrée.

La rentrée des classes d'abord avec pour les plus petits cette nouvelle extension et la disparition des vieux bâtiments préfabriqués qui nous ont été tant utiles. Je suis certain qu'ils vont vite se sentir chez eux dans ces nouveaux locaux et les remplir de leurs rires et de leur joie de vivre. Les plus grands deviennent aussi de plus en plus nombreux. Aussi, en accord avec leurs enseignants, nous avons transformé une bibliothèque peu utilisée en classe provisoire. Les livres les plus intéressants ont rejoint la bibliothèque municipale qui, au bout de la cour, est toujours à leur disposition. Là encore, il va falloir construire de nouvelles classes et donc inscrire dans notre budget les crédits nécessaires.

La rentrée des associations ensuite. Elles vous offrent toujours autant d'activités culturelles et sportives à disposition de tous, petits et grands. Engagez-vous comme bénévoles, leur absence conduit rapidement à la disparition de l'activité.

Sur un plan plus général, nos institutions sont en marche. Les français ont choisi ceux qui proposaient de tout changer, comme souvent dans l'histoire de notre pays. Je formule des vœux pour que ces promesses électorales ne restent pas dans les discours d'avant les élections et que notre nouvelle députée, Caroline Janvier, soit pour notre commune une collaboratrice efficace.

Cette espérance me permet de rendre hommage à notre ancien député, Serge Grouard. Emporté par la vague électorale souhaitée par le nouveau Président de la République, il ne sera plus là pour nous aider, pour nous soutenir, ou simplement comme il l'a toujours fait pour être là, dans toutes les activités de la commune, manifestant ainsi son intérêt pour la vie de Chaingy. Je lui souhaite de retrouver au plus tôt une fonction qui lui permettra de faire vivre les idées de bon sens qui ont sous-tendu toute sa carrière.

Enfin, je vous fais part du départ de madame Sophie Bernard. Directrice générale des services, elle a géré notre commune avec une grande efficacité dans tous les domaines. Ses compétences ont été appréciées par la Région Centre - Val de Loire qui a décidé de lui confier une importante mission. Cet éditorial me donne l'occasion de lui transmettre en votre nom tous les remerciements qui lui sont dus.

A chacun d'entre-vous, je souhaite une rentrée pleine de promesses réalisées.

Jean Pierre Durand



SOMMAIRE

Rétrospective	P. 3
Conseil de jeunes	P. 3
Événements	P. 4
Vivre ensemble	P. 5
Travaux et aménagement	P. 6
Solidarité	P. 7
Dossier	P. 8 et 9
Lumière sur...	P. 10
Vie économique	P. 11
Vie associative	P. 11 à 13
Vie sportive	P. 14
Tribune libre	P. 15
Au fil du conseil	P. 16

Responsable du Bulletin Municipal :

Jean-Pierre Durand

Commission Information :

Michel Faugouin, Clarisse Carl, Julie Pellegrini De Aquino, Thierry Gauthier, Albert Guiliano, Brice Lemaire, Orlando Loureiro.

Rédaction, documentation et diffusion :

Mairie de Chaingy - Revue officielle d'informations municipales diffusée gratuitement - Reproduction et vente interdites - Dépôt légal août 2017.

Conception et réalisation :

Artfreely - Crédits photographiques : © Getty Images, Photos Mairie et Franck Cribier.

La mairie de Chaingy a choisi d'imprimer ce document sur papier issu de forêts gérées durablement.

RETROSPECTIVE

JUIN

Exposition de peintures dans la salle du conseil



Repas champêtre des Donneurs de Sang



Moment d'échange sur le Petit Montmartre



Aubade sur le marché



Initiation à l'orgue de Barbarie

Démonstration de graff lors du Petit Montmartre



Concert de l'Ecole de Musique



Tournoi de tennis

JUILLET

Signature du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (programme d'investissements locaux)



Remise des dictionnaires aux CM2



Remise des permis vélo aux enfants de maternelle



CONSEIL DE JEUNES

Le Conseil des Jeunes s'engage

Le Conseil des Jeunes de Chaingy a longuement travaillé sur un projet d'aménagement d'espace intergénérationnel. Ce projet verra le jour à l'automne près de Polyèdre.

La rentrée sera propice à de nouveaux projets pour les jeunes. Le court métrage sur le harcèlement est toujours en cours de réalisation, le CDJ organisera une collecte alimentaire le samedi 7 octobre en faveur des plus démunis.



EVENEMENTS

Un week end en musique les 14 et 15 octobre



Dans le cadre de la saison culturelle 2017, Chaingy vous propose un week end tout en musique avec deux concerts les samedi 14 et dimanche 15 octobre.

Pour la première fois, la salle du Polyèdre accueillera un public bien différent des courts de tennis.

Deux ans après son inauguration, Chaingy apporte un nouveau souffle au Polyèdre et fera de ce bâtiment, le temps d'un week end, une salle de spectacle.

Celle-ci, dont l'acoustique est exceptionnelle, accueillera le groupe de jazz Meloblast.

Qui est Meloblast ?



Meloblast, c'est la contraction de « mélodie » et de « blast » qui veut dire « explosion » en anglais. Une bonne définition de cet orchestre de jazz moderne, qui joue une musique « hybride, très ouverte, pleine d'influences ». Des cuivres très présents pour le côté fanfare. Une guitare électrique pour le côté pop-rock, qui s'impose pour faire le liant et une batterie pleine de vie.

► Le groupe Meloblast a remporté le Tremplin Jazz Orléans 2014.

Faites connaissance avec l'Orchestre Symphonique des Jeunes du Loiret !



L'Orchestre Symphonique des jeunes du Loiret sous la direction d'Alejandro Sandler est constitué de 70 élèves.

Les musiciens sont encadrés par des musiciens professionnels issus de l'Orchestre Symphonique du Loiret. Après une première rencontre fructueuse en Octobre 2015, l'Orchestre Symphonique du Loiret, Alejandro Sandler et Nicolas Séguy ont décidé de poursuivre leur collaboration.

Afin d'approfondir les ouvertures et les rencontres artistiques, quatre nouveaux morceaux ont été créés, enregistrés et donnés sur scène lors du concert de clôture du stage, le 23 Octobre 2016.

Nicolas Séguy a sollicité la participation de deux talentueux compositeurs spécialisés dans la musique, Rémi Boubal et Ghislain Leclant, qui partiront explorer des territoires harmoniques et rythmiques inédits dans le répertoire de l'artiste.

Alejandro Sandler, notre chef adoré, posera momentanément sa baguette pour faire briller sa plume, en nous proposant une composition qui sera interprétée par Nicolas et l'orchestre.

→ INFORMATIONS PRATIQUES

Samedi 14 octobre 2017 à 20h30 : Meloblast

Dimanche 15 octobre 2017 à 15h00 : OSJL

Informations et réservation à partir du 4 septembre au 02 38 46 67 10 ou à communication@chaingy.fr

Tarifs : ► Concert de Jazz Meloblast : Adulte 15€

Enfant de moins de 12 ans 8€

► Orchestre Symphonique des Jeunes du Loiret : Adulte 6€

Enfant de moins de 12 ans 3€

► Pass 2 jours : Adulte 20€ - Enfant de moins de 12 ans 10€.

Samedi 18 novembre

Théâtre : « Machins, trucs, bidules, choses et autres babioles »



Choses, trucs, bidules, machins et autres babioles en tous genres prolifèrent dans nos vies pour le meilleur et parfois pour le pire... Les choses sont partout et envahissent notre quotidien. Autant de choses que nous achetons, vendons, offrons, recevons, entassons, aimons, détestons mais avec lesquelles nous entretenons une relation ambiguë. La Compagnie de L'encre vous propose un spectacle composé de sketches et lectures théâtralisées à travers le monde extraordinaire des objets ordinaires.

→ INFORMATIONS PRATIQUES

Samedi 18 novembre 2017 à 20h30 à la Salle des Fêtes

Informations et réservations à partir du 6 novembre 2017

au 02 38 46 67 10 ou à communication@chaingy.fr

Tarifs : Adulte 8€ - Enfant de moins de 12 ans 4€

À la rencontre des associations cambiennes



La rentrée est souvent le temps des nouvelles résolutions. Cela tombe bien car c'est aussi traditionnellement le moment où les associations relancent leurs activités, décident de nouvelles orientations, où bénévoles et adhérents se remobilisent et se retrouvent.

Voici le moment idéal pour proposer au public un tour d'horizon des activités proposées à Chaingy.

Rendez-vous le **9 septembre 2017 de 10h à 17h au Forum des Associations** où chacun pourra évoluer parmi les stands, obtenir des informations et surtout adhérer à celles-ci sur place !

Nouveaux arrivants : Chaingy vous souhaite la bienvenue !

Comme chaque année, le Conseil Municipal recevra les nouveaux habitants le samedi 9 septembre.

Conçue comme un moment de rencontre et d'échange, la cérémonie d'accueil donne l'occasion de découvrir le patrimoine ainsi que les grands axes de l'action municipale en matière d'environnement, d'urbanisme, d'équipements municipaux, d'offres de services...

La cérémonie invite les nouveaux venus à partager l'histoire de la ville, ses projets mais aussi sa vie associative, culturelle, sportive et économique.

Nous sommes solidaires

Dans la nuit du 15 au 16 juillet dernier, un incendie a touché un pavillon rue des Cigales.

La famille Varachaud tenait à adresser à tous les cambiens un message de remerciement :

« Très touchés par la solidarité manifestée après l'incendie de notre maison, nous tenions par l'intermédiaire des Echos de Chaingy à remercier chaleureusement les services de la mairie et tous les cambiens, connus ou anonymes, qui nous ont apporté et nous apportent encore leur aide. »



La Fête du Village : rendez-vous des cambiens

Comme chaque année, l'association « Chaingy Animation » organise la fête du village. Une journée pour vider son grenier, chiner, faire des tours d'auto-tamponneuses ou bien de la pêche à la ligne !

Vous souhaitez participer au vide-grenier ? Les emplacements ne seront pas réservés mais l'inscription sera obligatoire le jour même sur présentation d'une pièce d'identité.

- Exposition à la salle des Fêtes
- Messe des Croix de Moisson à 10h30
- Restauration et buvette assurée
- Fête Foraine

Des responsables de l'association passeront à chaque stand pour enregistrer les inscriptions et les paiements.

Tarifs : 2 € le mètre linéaire (pour les cambiens et hors commune).

La fête foraine aura lieu du samedi au dimanche.

Renseignements : Dany LEGROUX Tél : 06 20 03 92 37

Le Théâtre Magique : spectacle de magie itinérant de passage à Chaingy



Unique en Europe et très certainement au monde, **LE THÉÂTRE MAGIQUE** est une véritable salle de spectacle mobile dédiée à la magie, à l'illusion, au théâtre. Equipé des dernières technologies scénographiques LE THÉÂTRE MAGIQUE permet d'offrir un spectacle itinérant au cœur d'une semi-remorque qui se transforme rapidement (moins de 2 heures) en une confortable salle de théâtre de 90 places.

Phil Keller a parcouru le monde avec ses différents spectacles de magie et de grandes illusions. Il a reçu la plus haute distinction en Europe, le Mandrake d'Or, ce trophée est chaque année remis à quelques magiciens reconnus par la profession.

➔ INFORMATIONS PRATIQUES

Samedi 16 septembre 2017 - Représentations à 16h et 19h
Tarifs : Adulte 12,50€ / Enfant de moins de 12 ans : 8,50€

TRAVAUX ET AMENAGEMENTS

En route !



Le Département prend soin de notre départementale 2152 ! Début juillet, le tapis de roulement enrobé de la RD 2152 a été renouvelé, après décaissement dans la traversée de la commune. Chantier maîtrisé (décaissement le jour, tapis posé la nuit) pour un minimum de nuisances pour les riverains. Ce nouveau revêtement moderne diminue notablement les bruits de roulement, foi de riverain !

Et le fleurissement dans tout ça ?



Le jury du concours communal des Maisons Fleuries s'est réuni le 1^{er} juillet, jury mixte : lauréat 2016, élus, professionnels. Seulement six inscrits et deux coups de cœur... suspense jusqu'à la foire horticole 2018 !

Le jury départemental a visité la commune le 6 juillet et a retenu cinq candidats classés et coup de cœur, là encore verdict en automne.

Mais la saison n'est pas terminée ! Le jury régional décernant les fleurs aux communes rendra visite à Chaingy en août pour apprécier le travail remarquable de notre équipe de jardiniers communaux.

Merci à tous, participants ou non, pour la note de bien-vivre que vous apportez à Chaingy ! Pensez à vous inscrire en 2018 !



Le service Urbanisme vous informe

► **Modification de l'affichage des permis de construire (arrêté du 30 mars 2017 relatif au certificat d'urbanisme, au permis de construire et aux autorisations d'urbanisme)**

Conformément à l'article R. 424-15 du Code de l'Urbanisme, la mention du permis explicite ou tacite ou de la déclaration préalable doit faire l'objet d'un affichage sur le terrain, de manière visible de l'extérieur, **dès la notification de l'arrêté ou dès la date à laquelle le permis tacite ou la décision de non-opposition à la déclaration préalable est acquis** et pendant toute la durée du chantier.

En complément des informations habituelles (le nom, la date et le numéro de l'autorisation, la nature du projet, la superficie du terrain, la surface de plancher, l'adresse de la mairie où le dossier peut être consulté), **l'affichage relatif au permis de construire devra comporter le nom de l'architecte auteur du projet architectural ainsi que le numéro et la date d'affichage en mairie du permis, conformément à l'arrêté du 30 mars 2017.**

Cet arrêté est applicable depuis le du 1^{er} juillet 2017.

► **Modification du seuil pour recours à l'architecte (décret 2016-1738 du 14 décembre 2016)**

Le décret fixe à **150 mètres carrés** le seuil au-delà duquel les personnes physiques sont tenues de recourir à un architecte pour édifier ou modifier des constructions.

Ce décret est applicable pour les demandes de permis de construire déposées au **1^{er} mars 2017.**

► **Coefficient d'occupation des sols (loi ALUR n°2014-366 du 24 mars 2014)**

Le coefficient d'occupation des sols (COS) est supprimé dans les communes disposant d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Pour les lotissements autorisés avant l'entrée en vigueur de la loi ALUR, les surfaces de plancher maximales constructibles fixées dans leur règlement sont maintenues.

Par contre, le critère d'emprise au sol des constructions sur l'unité foncière doit être respecté.

Permanence du service urbanisme

Pour tout dépôt de permis de construire, certificat d'urbanisme, déclaration préalable, et tout renseignement concernant le cadastre ou le Plan Local d'Urbanisme (PLU), les permanences sont les suivantes : **Lundi : 9h - 12h**
Jeudi : 14h - 19h

Vous souhaitez réaliser des travaux : piscine, remplacement des menuiseries, ravalement, réfection de toiture, clôture, abri de jardin, panneaux solaires... N'oubliez pas de déposer au préalable la demande d'autorisation nécessaire (permis de construire ou déclaration préalable).



Venez marcher en faveur de la lutte contre le cancer du sein

Depuis de nombreuses années, octobre revêt sa couleur rose pour rappeler combien la prévention afin de lutter contre le cancer du sein est primordiale.

Le **samedi 7 octobre au matin**, une marche à travers Chaingy aura lieu et nous vous y attendons nombreux ! N'oubliez pas, le code vestimentaire, c'est le rose !

Chaingy se mobilise une nouvelle fois pour le Téléthon



Dès la rentrée, vous pourrez à votre échelle participer à ce marathon caritatif grâce au fil rouge « des bouchons ». En quoi ça consiste ? Grâce à vos dons, notre mascotte pourra retrouver des couleurs. Remplissez le « Petit Cambien » de bouchons. Retrouvez notre personnage dès le Forum des Associations ainsi que sur toutes les manifestations qui jalonnent l'année. Les sommes récoltées seront intégralement reversées à l'AFM Téléthon.

Vous pouvez également réserver **vosre soirée du 8 décembre** pour le traditionnel repas à la salle des Fêtes. De nombreuses animations sont en cours de préparation...

Le **samedi 9 décembre**, des animations sportives seront proposées au Polyèdre et au Gymnase.

Repas de Noël et colis aux aînés

Le Père Noël n'oublie jamais personne et cette année encore nos aînés de plus de 75 ans pourront bénéficier du repas offert par la Municipalité. Encore un peu de patience, les courriers vous invitant n'arriveront qu'au cours du mois de septembre.

Le **dimanche 1^{er} octobre**, c'est au cabaret que vous déjeunerez ! L'orchestre les « **Cafés de Paris** » vous présentera un répertoire varié allant des années 30 aux années 70.

Le déjeuner se poursuivra avec une partie dansante.

Pour celles et ceux qui ne souhaitent pas participer à ce repas-spectacle, il vous suffira de répondre au coupon-réponse que vous recevrez courant septembre et y réserver votre colis de Noël.



Installation de deux nouveaux défibrillateurs



La commune de CHAINGY a mis à la disposition du public plusieurs défibrillateurs. Vous les trouverez sur différents bâtiments communaux dont voici la liste :

- **Bâtiment Loisir Jeunesse**, passage de la Chatonnière
- **Gymnase**, Complexe Sportif Lucien GRIGNOUX
- **La Bibliothèque**, rue de la Groupe
- **La Poste**, place du Bourg

Cet appareil est essentiel en cas d'arrêt cardiaque. L'arrêt cardiaque se caractérise par un arrêt respiratoire, une perte de connaissance et une disparition des pulsations.

Cet appareil permet de sauver des vies, pour cela il est impératif d'agir le plus rapidement possible pour faire repartir le cœur, les premières minutes sont déterminantes.

Il est important d'**appeler le 15**, si nécessaire pratiquer un massage cardiaque et utiliser un défibrillateur.

C'est la rentrée !

Chaingy compte de nombreux enfants et c'est une chance.

Notre commune a développé depuis quelques années une réelle offre diversifiée tant en mode de garde, de structures scolaires, périscolaires et d'activités pour les plus jeunes.

Toutes les activités proposées sur les différents accueils collectifs de mineurs répondent à des objectifs éducatifs choisis par les élus et exprimés dans le projet éducatif de la municipalité. Ces objectifs sont ensuite déclinés dans les projets pédagogiques de chaque structure à destination des enfants âgés de 3 mois à 17 ans.

► Pour les tout petits de 3 mois à 3 ans



La SMA (Structure Multi Accueil) Les P'tits Loups possède un agrément pour 30 enfants et toutes les places sont prises. Les enfants s'épanouissent dans des locaux adaptés et, depuis septembre 2016, un nouveau bâtiment permet aux « grands » d'avoir un espace à eux. La directrice occupe depuis septembre son poste à plein temps.

► Les Accueils Périscolaire et de Loisirs (3-11 ans)

L'accueil périscolaire évolue à l'Espace Jeunesse. Les familles disposent depuis quelque temps d'un outil qui leur facilite la vie : le Portail Familial. Celui-ci permet d'effectuer les demandes d'inscriptions, d'annulations et les paiements tranquillement de chez soi. Les familles sont satisfaites de ce nouveau service. Suite à une demande de la CAF, la tarification doit se faire dorénavant au QF (Quotient Familial). Ce changement s'applique désormais à toutes les structures. De même, les règlements intérieurs des différents accueils sont révisés régulièrement (ils sont consultables sur le site de la ville de Chaingy www.chaingy.fr). Afin d'être au plus près des demandes des familles, l'Accueil de Loisirs (3-11 ans) ouvrira une semaine supplémentaire en août 2018.

► Le Club Ados (11-14 ans)



Cette structure a ouvert ses portes pendant 4 semaines cet été, et espère pouvoir les ouvrir pendant les petites vacances. Les ados, à vous de jouer ! Venez vous inscrire à la journée à partir de 10h00 ou juste l'après-midi (ouverture 1 semaine sur 2 pendant les vacances de la Toussaint, d'Hiver et de Printemps, 4 semaines en été).

► Le PAJ (Point Accueil Jeunes 14-17 ans)

Le PAJ se porte bien et Guillaume accueille nos « moins » jeunes pendant les vacances à des horaires adaptés à leur âge.

► La restauration collective



Le restaurant scolaire municipalisé depuis une année se porte bien également. Des plateaux adaptés aux petites mains des enfants de Grandes Sections de Maternelle ont été mis en place depuis septembre 2016. Les enfants sont heureux de faire comme les grands de l'école élémentaire. Les Petites Sections déjeunent toujours en premier, afin de pouvoir regagner rapidement leur dortoir pour une sieste réparatrice et ô combien attendue. Des réflexions sont menées afin de parfaire et d'optimiser l'organisation (temps de repas, flux d'enfants, bruit...), avec pour objectif le bien-être des enfants. Ce service aussi voit sa tarification revue en fonction du Quotient Familial.

► La nouvelle extension de l'école maternelle



La nouvelle extension de l'école maternelle est terminée. Les enseignants en ont pris possession fin août et les élèves sont attendus avec impatience. Les trois nouvelles classes sont occupées.

Une classe de l'ancien bâtiment est transformée en bibliothèque. La municipalité a fait équiper la salle d'activités en salle de classe afin de pouvoir réagir en cas d'ouverture de classe dans les années à venir. Les classes, cette année, seront chargées (28/29 enfants dès la rentrée).

Mme Deffreix, ATSEM depuis de nombreuses années a fait valoir ses droits à la retraite que nous lui souhaitons agréable. Nous accueillons sa remplaçante avec plaisir. L'école maternelle compte six postes d'ATSEM à temps complet et un demi-poste pour six classes. L'école fonctionne grâce à un budget de fonctionnement de 93 euros par enfant et par an et un budget d'investissement établi par les enseignants par rapport à leurs besoins.

Mme Azevedo conserve le poste de direction et sera accompagnée de Mmes Boulay, Chesne, Coquelet, Ouadfel et Violon pour les enseignantes et de Mmes Cabral, Camus, Cosnard, Dubois, Fontaine et Tondu pour les ATSEM.

La rentrée des moyens et des grands se fera le **lundi 4 septembre entre 8h20 et 8h30**. Les petits entreront de façon échelonnée entre **8h30 et 9h soit le lundi 4 septembre soit le mardi 5 septembre** en fonction du choix effectué à l'inscription.

Les listes seront affichées le vendredi 1^{er} septembre au soir par affichage à l'école.

**Horaires de l'école : lundi-mardi-jeudi 8h30-11h30
13h30-16h30
mercredi-vendredi 8h30-11h30**

Numéro de l'école : 02 38 80 62 69

► L'école élémentaire



L'école élémentaire a vu l'ouverture d'une onzième classe. Cette dernière permet de diminuer le nombre d'élèves par

classe (24/26 cette année) et donc de donner des conditions d'apprentissage optimales. Cette onzième classe a été aménagée dans la BCD, ancienne bibliothèque de l'école.

L'école élémentaire a le même mode de financement que l'école maternelle : 93 € par enfant annuellement. Depuis quelques années, le budget d'investissement est utilisé, entre autres, pour équiper les classes de vidéoprojecteurs. Les enfants partant en classes vertes comme cette année, les plus jeunes à Saint Jean de Monts et les plus âgés à Branferé en Bretagne, sont aidés financièrement par la commune.

Les deux écoles bénéficient aussi de séances de piscine à La Chapelle-Saint-Mesmin. Séances qui leur sont allouées en plus de leur budget.

► Les T.A.P (Temps d'Activités Périscolaires)



On ne peut parler des écoles sans aborder les « nouveaux rythmes scolaires ». Ils sont maintenant en place depuis trois ans. Les TAP mis en place par la municipalité donnent satisfaction aux parents et aux enfants. Ces TAP ont lieu le vendredi après-midi de 13h30 à 15h00 et de 15h00 à 16h30. Les enfants sont acteurs et décideurs dans le choix de leurs activités pour les périodes de vacances. La qualité des activités proposées ainsi que le professionnalisme de l'équipe d'encadrement permettent aux enfants de s'épanouir au travers d'une multitude d'ateliers différents : cuisine, peinture sur toile, sports, théâtre, musique, jardinage, activités manuelles (dont le tricot qui a permis une rencontre intergénérationnelle avec le Club 3)... Certains parents ont voulu savoir comment cela se passait, ils ont pu participer à des après-midi d'immersion au sein des TAP.

Aucune évaluation à l'échelle nationale n'a été effectuée quant aux bénéfices de la mise en place de la réforme sur les enfants. Nous fonctionnions à partir d'un système dérogatoire pour une période de trois ans (TAP concentrés sur un après-midi), il fallait donc prendre une décision quant à la continuation ou à l'arrêt de l'organisation actuelle. Les conseils d'école extraordinaires de mars 2017 ont décidé de maintenir l'organisation actuelle pour une année. Dès la rentrée 2017, et en attendant les textes officiels, le comité de pilotage reprendra du service en ayant une réflexion commune sur une organisation respectueuse des rythmes éducatifs des enfants.

**Horaires de l'école : lundi-mardi-jeudi 8h30-12h et 14h-16h
mercredi-vendredi 8h30-11h**

Numéro de l'école : 02 38 80 62 69

LUMIERE SUR...

Un champion de France d'aéromodélisme à Chaingy

Rencontre avec William Orousset âgé de 18 ans et étudiant en 1^{ère} STI2D.



■ Comment est venu l'aéromodélisme ?

- Par un contact d'amis qui venaient régulièrement chez mes parents. Ils me montraient différents modèles réduits radiocommandés : Avions, Dirigeables, Drones, Hélicoptères, Planeurs, etc.

- Au collège, j'ai eu la chance de passer mon B.I.A (Brevet d'Initiation Aéronautique), en l'obtenant avec une mention « Bien ».

- Un ami m'a initié petit à petit et j'ai rapidement aimé cette discipline de loisirs.

■ A quel âge as-tu débuté ?

- A 8-9 ans, j'ai commencé en CM2 par la pratique de l'Aéromodélisme « Avion ». Je me suis perfectionné pendant 5 ans car les anciens se familiarisaient avec des « planeurs » et cela ne m'intéressait pas à mon âge.

- Mais apprendre où et comment voler en toute sécurité exige quelques connaissances et un peu de vocabulaire. « Trouver quelques considérations pas forcément évidentes pour un nouveau modéliste ».

■ Comment s'est faite l'intégration dans un Club ?

- Dans le Club, je suis le seul jeune qui pratique « l'Avion » et donc j'ai dû m'améliorer seul aux commandes. Depuis 5 ans je me suis mis au « planeur » sans arrêter l'avion.

- Puis suite à un désistement d'adhérents, qui étaient spécialistes du « Dirigeable », mon président m'a conseillé de parfaire mes connaissances par le « Dirigeable radiocommandé ».



- Enfin suite à des demandes à la fédération, j'ai réussi à obtenir des stages pour perfectionner mon pilotage en avion.

C'est avant tout un loisir qui permet d'échanger avec les collègues-pratiquants de toute la France.

■ Quelques expériences ?

- Le Dirigeable radiocommandé m'a permis de réaliser des démonstrations dans le Palais des Sports d'Orléans, à l'occasion des matchs de Basket de l'OLB en Pro A, « qui cette année seront en Pro B ».



■ Comment se déroulent les compétitions ?

- J'ai été champion de France 2016-2017 dans la catégorie « FF2000 » en planeur, le 20/21 Août, devant 6 concurrents ayant tous moins de 18 ans. Ce titre sera à remettre en jeux pour la saison 2017-2018.

■ Projets pour la fin de saison ?

- Le 9 et 10 septembre, à Avanton (86), se déroulera le Championnat de France de la Formule France 2000 (planeur). Il s'agit de 8 minutes de préparation suivi d'un vol qui devra durer 6 minutes (pas plus, pas moins). Il faut se poser sur une cible de 10 cm pour obtenir le maximum de points.

■ Démonstration à Chaingy, est-ce réalisable ?

- Une démonstration peut être organisée à l'occasion d'une manifestation (ex : terrain de sport ou au Bassin des Trois Collines, en ayant au préalable toutes les autorisations nécessaires, (le maire, la préfecture, la gendarmerie, etc...)).

Félicitations et Merci William !

Vivre ensemble 1 marché, 1 chef, 1 recette : dimanche 24 septembre



Depuis septembre 2013, la commune de Chaingy participe à cette opération de promotion des marchés dans le cadre de la Fête de la gastronomie.

Le dimanche 24 septembre 2017, cette manifestation sera reconduite sur le marché de Chaingy entre 9 h et 12 h 30. Cette action pour **dynamiser les marchés du Loiret** se réalise en partenariat avec la **C.C.I. du Loiret** et **Loire&Orléans Eco** (organisateur de cet événement) mais aussi avec la participation des producteurs locaux ainsi que l'ADPM (Association pour le Développement et la Promotion des Marchés).

Le chef **Teddy Bourgoïn de l'Aglyien** participe à cette opération et vous proposera une recette de saison.

Cette action offre un marché plus festif et permet la rencontre des cambiennes et cambiens avec nos fidèles commerçants du dimanche matin. Venez nombreux !

Retrouvez toutes les recettes des chefs partenaires sur : www.mtonmarche.com

Le marché dominical à Chaingy



Tous les dimanches de 8 h 30 à 12 h 30, place du Bourg.

Chaque dimanche matin, la commune a la chance de pouvoir accueillir un marché de qualité.

Ce marché hebdomadaire est un "marché de plaisir" qui associe à la fois la vente de produits frais (fromages, fruits et légumes) et saisonniers (huîtres, melons) et des produits cuisinés (poulets rôtis, plats asiatiques).

Sans oublier le miel produit par des cambiens et la bière fabriquée à Chaingy de la marque "Octopus".

Marché dans une ambiance familiale et conviviale.

VIE ASSOCIATIVE

Calendrier de la Paroisse

- **jeudi 7 septembre** à 20H30 répétition de la chorale à l'église de Chaingy
- **samedi 9 septembre** de 10H à 12H et de 14H à 16H atelier proposé à **tous** enfants et adultes en vue de la Messe de la fête de Saint-Symphorien et de la fête de la moisson + inscriptions au catéchisme à la salle paroissiale 4 place du Bourg à Chaingy + inscriptions à l'aumônerie pour les collégiens au 10 rue de la Garenne à Ingré
- **mercredi 13 septembre** de 17H à 19H inscriptions au catéchisme à la salle paroissiale de Chaingy + **réunion de rentrée** des 6^{èmes} en présence des jeunes et de leurs parents à l'aumônerie au 10 rue de la Garenne à Ingré
- **jeudi 14 septembre** à 20H30 répétition de la chorale à l'église de Chaingy

- **dimanche 17 septembre** à 10H30 Messe de la fête de **Saint-Symphorien** et de la fête de la moisson à l'église de Chaingy suivie d'une exposition, puis à 17H commentaires et explications des peintures de **Marius Chatouillat** en association avec le **CHAD**, par Mme Christiane Lucotte de la Société Archéologique et Historique pour le centenaire de la Grande Guerre
- **mardi 19 septembre** à 20H30 **réunion des parents** des enfants du catéchisme au 25 rue du Parc à la Chapelle-Saint-Mesmin
- **samedi 23 septembre** de 14H à 15H première rencontre de l'éveil à la foi au 4 place du Bourg à la salle paroissiale de Chaingy
- **dimanche 24 septembre** à 10H30 **Messe de rentrée** de la catéchèse du Secteur à l'église Saint-Dominique au 4 bis rue Félix Maulien à Saint-Jean-de-la-Ruelle.

VIE ASSOCIATIVE

Les élèves de la MFR de Chaingy ont participé aux « Envolées de Lettre de Pays »



Imaginez : 108 LETTRES SEMÉES écrites par les agriculteurs, qui ont évoqué leur métier ou leur territoire et 440 REPONSES MOISSONNÉES écrites par les habitants du Pays Loire-Beauce et de la Communauté de Communes de la Beauce Oratorienne.

La MFR étant impliquée sur le territoire, il nous a semblé évident que les élèves participent aux « Envolées ». Christel MELOSI, Formatrice en Français a donc proposé à 3 classes : 4^{ème}, Seconde et 1^{ère} de suivre des ateliers d'écriture avec Roger WALLEY, écrivain à Beaugency. Par leurs réponses, ils ont participé avec sérieux, humour et poésie, au débat avec le monde agricole.

Les textes des 4^{èmes} ont été exposés au Centre National Pédagogique des MFR de Chaingy, et le 07 juin dernier ils ont participé à l'inauguration de cette exposition, en lisant leur lettre, en présence de Christian STERNE, Responsable du projet des « Fous de Bassan », du 1^{er} adjoint de la Mairie de Chaingy, des parents et des étudiants en Master 2 du CNP. Pour les jeunes c'était un excellent exercice d'écriture mais aussi d'expression orale. Ils peuvent être fiers d'avoir relevé ce défi.

Les lettres et réponses seront mises en valeur lors de 3 dimanches « **AUTREMENT BEAU CE DIMANCHE !** » : **les 11 Juin à Sougy, 27 Août à Baule et 17 Septembre à Charsonville.**

Alors n'hésitez pas à venir !

Rentrée 2017 : sans le Collectif des Parents d'Elèves de Chaingy.

L'année scolaire précédente s'est terminée avec la dissolution de notre association. Nous tenons à remercier les parents qui ont voté pour les listes présentées par le Collectif lors des 5 précédentes élections des représentants de parents d'élèves et qui ont donné de ce fait légitimité à l'existence de notre jeune association.

Votre confiance a permis de faire porter la voix du CPEC dans un principe d'échange et d'écoute lors des conseils des écoles et dans les différentes réunions notamment sur les rythmes scolaires. Ayant à cœur de faire vivre ce principe, le collectif a pu proposer sur Chaingy trois cafés des parents afin de nous retrouver autour de thèmes liés à la famille et à l'école.

Malheureusement le renouvellement des membres de l'association n'a pas été suffisant pour assurer son bon fonctionnement et maintenir son dynamisme. Merci à tous les partenaires avec qui nous avons pu partager, échanger et réfléchir sur l'école.

Merci aux membres d'hier et d'aujourd'hui qui ont fait du collectif un acteur présent et dynamique au sein des écoles de Chaingy.

Mesdames Maviel et Valette et Monsieur Lopes restent vos représentants jusqu'aux prochaines élections de représentants de parents d'élèves.

Nous rappelons qu'il n'est pas nécessaire de faire partie d'une association de parents d'élèves pour se présenter aux élections : vous pouvez vous présenter seul ou à plusieurs sur une liste indépendante. Nous vous encourageons à vous rapprocher de Mme Azevedo et de M Champion, directrice et directeur des écoles de Chaingy, pour toute demande à ce sujet.

Bonne rentrée à tous.

FRAMBOISIER Christine, LALOUETTE Marie, LOPES Elisabeth, LOPES José Luis, MATHIEU Laurent, MAVIEL Julien, MAVIEL Sandra, VALETTE Stéphanie

Le CIM 45, à votre rencontre



La **première exposition photos du CIM 45** (pendant la manifestation « Le petit Montmartre ») a reçu un vif succès grâce à vous.

Le CIM45 sera présent au **Forum des associations le Samedi 9 Septembre.**

NOUVEAUTES :

■ Atelier « A l'école de la photo »

Du débutant "absolu" au photographe dit "confirmé" à la seule condition de vouloir vraiment s'exprimer par la photo

■ Atelier Vidéo

Pour apprendre le montage de nos films vidéo

■ Atelier Récupération films Super 8

Pour revoir nos films Super 8 et les transformer en films lisible sur nos PC

■ Atelier Alternance

3 thèmes avec 3 animateurs différents (Maintenance, Internet et Bureautique)

■ Atelier Question / Réponse

Les adhérents posent leur question par Internet, un de nos animateurs y répond durant le créneau adéquat.

Les autres ateliers vous attendent -> **Découverte, Multimédia, Smartphones et Tablettes, Images 1 et 2, les ateliers à thème du Samedi.**

**Plus d'informations : contact@le-clic.fr - Internet : le-clic.fr
Tél : Marie-Renée BOURGEOIS 06 88 71 90 12**

De nouveaux projets pour la Compagnie du Ginkgo



La **Compagnie du Ginkgo** a présenté son spectacle : " **Le temps s'emmêle** ", traduit et interprété en Langue des Signes Française (L.S.F.), le 17 juin 2017. Cette particularité offerte par la Compagnie a permis l'accessibilité de cette représentation à des personnes sourdes et malentendantes.

Quoi de neuf pour 2017-2018 ?

■ « Would you like a cup of TEA ? » (Théâtre en Anglais) :

Vous voulez explorer vos talents de comédien-ne dans la langue de Shakespeare, et vous amuser ?

Alors, contactez rapidement La Compagnie du Ginkgo pour une première avec Anne Dubois (comédienne bilingue). Démarrage prévu aux vacances de La Toussaint sur plusieurs séances.

■ « Une tasse de thé ? »

■ **TAC (Théâtre à la Carte)** : une nouvelle formule verra le jour pour les mois d'hiver à Chaingy.

■ Les ateliers "**Théâtre**" seront ouverts dès septembre et pourront accueillir enfants, adolescents et adultes.

■ Vous souhaitez participer à un groupe autour de la **lecture**, en bibliothèque, rejoignez-nous !

Rendez-vous en **septembre** dès le **samedi 9** à Chaingy sur le Forum des Associations. Vous pourrez nous retrouver également à **Orléans** le **dimanche 10** parmi les associations participant à la Rentrée en Fête.

L'équipe de la Compagnie du Ginkgo

Tél. : 06 83 46 31 73

E-mail : CieduGinkgo@aol.com

Notre site :

<http://compagnieduginkgo.free.fr/>

Et notre page Facebook !

27^{ème} Marché de Noël pour Chaingy Animation

Le **DIMANCHE 10 DECEMBRE 2017**, à la salle des Fêtes.

Les portes ouvriront au public de 9 heures à 18 heures, pour une journée continue.

Que vous cherchiez de nouvelles décorations de fin d'année, que vous vouliez compléter votre crèche ou flâner au gré des stands à la recherche d'une petite gourmandise pour vous réchauffer, vous serez comblés !



Les étalages de nombreux artisans (peinture sur soie, encadrements, céramistes, bijoux fantaisie et d'autres encore), vous permettront d'élargir le choix pour vos derniers petits cadeaux. Et n'oublions pas le vin et le chocolat chaud, les crêpes et la truffade auvergnate qui vous régaleront.

Le père Noël vous donne rendez-vous le **dimanche 10 décembre à 11 h et à 15 h**, pour une Promenade en petit train !

Venez nombreux, ensemble nous préparerons les fêtes de fin d'année.

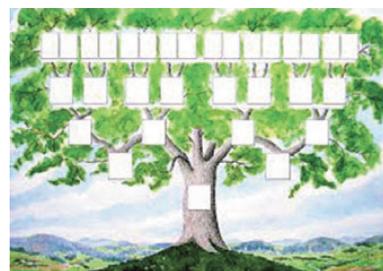
Braderie du Secours Populaire

La prochaine braderie aura lieu le **samedi 2 septembre 2017** dans les locaux du Secours Populaire sis à Chaingy 20 place du Bourg. Cette vente est Ouverte à TOUS et financera les actions du Secours Populaire.

Nous sommes tous cousins !

L'adage familial est avéré à Chaingy. Plusieurs descendants de vieilles familles cambiennes, fouillant leur généalogie, se sont trouvés, à leur grande surprise, cousins.

L'association CHAD vous propose de venir, à l'occasion du forum des associations, découvrir la généalogie.



Cette activité de loisirs est pratiquée au sein de plus de 350 associations par environ 70 000 généalogistes français, partie émergée de l'iceberg que représentent, dans les centres d'archives et sur internet, les 700 000 à 800 000 généalogistes actifs individuellement.

Pour être concerné par cette découverte, nul besoin d'avoir des racines à Chaingy, ni même dans le Loiret, les principes des recherches sont les mêmes quels que soient les villages ou départements d'origine de vos ancêtres.

Au cours des mois de septembre et d'octobre, le CHAD vous proposera, en coopération avec l'association le Loiret Généalogique, des séances d'initiation à la pratique de la généalogie. Rendez-vous pour la 1^{ère} séance le **jeudi 21 septembre à 20h30** au CAC (Centre associatif et culturel).

Chaingy Sport Nature, c'est 122 licenciés !

85 adultes coureurs et 37 enfants pratiquant le vélo et la course à pieds.

Les sections du club :

La course à pied

En loisir ou en compétition, retrouvez un groupe hétérogène de joggeurs occasionnels et de coureurs confirmés, lors de nos deux rendez-vous hebdomadaires, le mercredi soir à 19h00 et le samedi matin à 9h00, ou sur des courses régionales.

L'École de sport

Elle permet aux enfants de découvrir, en dehors du temps scolaire, le vélo combiné à la course à pieds encadrés par des éducateurs et des parents volontaires.

Nos jeunes enfants plus nombreux chaque année y découvrent les valeurs fondamentales du sport : esprit d'équipe, respect d'autrui, maîtrise de soi. Accessible à tous, les 6-13 ans se donnent rendez-vous tous les mardis de 18h00 à 19h15.

Le Blog : <http://www.chaingysportnature.fr>

Président : Sébastien Guillaume - teambabass@gmail.com

Tel : 06 71 59 37 30

La 2^{ème} saison de l'ASTTC a été sportivement bien remplie !

L'équipe jeune engagée a fini 4^{ème} du Loiret en championnat. Bravo à eux !

L'ASTTC c'était 55 licenciés cette saison.

3 cours encadrés :

- mardi de 18h à 19h30

- vendredi de 17h à 18h30 et de 18h30 à 20h



3 séances loisirs :

- mardi de 18h à 21h

- mercredi de 18h à 22h30

- vendredi de 20h à 22h30



De nombreuses manifestations ont agrémenté cette saison de tennis de table :

En décembre 2016 : Une belle ambiance au service de la solidarité avec le Téléthon.

En mars 2016 : Une belle journée de compétition au féminin avec l'organisation du Critérium Fédéral régional. Une soixantaine de

joueuses venues de toute la région avec leurs accompagnants ont produit du jeu de qualité et se sont vues remettre leur médaille par les représentants de la municipalité.

En octobre, février et avril pendant les congés scolaires : le Polyèdre a accueilli des stages départementaux de perfectionnement encadrés par l'entraîneur du Comité du Loiret.

Tout le long de la saison les 4 novembre, 3 février, 21 avril et 1^{er} juillet : des tournois amicaux ouverts à tous pour fédérer autour de la petite balle ronde dans la bonne humeur.

Présidente

Marylène LEPAUMIER

02 38 43 40 92

marylepaumier@sfr.fr

Pour tout savoir :

<http://astt-chaingy.comati.fr>



De nouvelles orientations pour IAM Karaté

La saison KARATE va reprendre, la séparation de vacances ne peut que renforcer notre envie de redémarrer une nouvelle saison sportive dès le mois de septembre. Cette rupture va nous permettre de redéfinir les nouvelles orientations de la rentrée.

Les cours reprendront fin septembre. Pour toutes informations téléphoner à : JACKY 02 38 88 94 05.

Votre enfant ne fait pas encore de sport ? Avez-vous pensé au football ?

Saison 2017-2018, l'ECSAF s'engage sur la qualité.

Très bon bilan sur la saison passée, les 3 emplois clubs associés aux éducateurs et dirigeants nous permettent d'atteindre un niveau de qualité sur l'apprentissage du jeu. Pour preuve, le LABEL JEUNE ESPOIR nous a été décerné par la Fédération Française de Football le 30 juin dernier ainsi que le label de Bronze Féminin.

Des nouvelles catégories cette année !

Le club commençant à asseoir sa réputation, le football féminin croit à grande vitesse : les catégories U14-U15F, U10-U11F sont naturellement reconduites, création des U13F, jeu en mixité pour les autres catégories.

L'équipe première du club monte d'un cran et évoluera en 2^{ème} division la saison prochaine.

La catégorie U17 sera de nouveau disponible dans le club. Les U13, champion de 1^{ère} division passeront sur un jeu à 11 en catégorie U15.

L'école de foot continuera à accueillir les catégories allant de U6 à U13.

Quant à l'équipe "loisirs" la bonne humeur sera de rigueur encore une fois cette année.



Retour sur le label F.F.F de notre Ecole de foot :

Ce diplôme récompense le club et ses dirigeants pour la qualité de l'accueil, de l'encadrement ainsi que pour les valeurs sportives et éducatives transmises.

Ce label répond à des critères précis, c'est aussi un peu le carnet de bord du club permettant de voir les points à améliorer pour assurer un encadrement de qualité.

Vous cherchez un club, vous voulez changer de club, vous épanouir, transmettre votre passion du football aux jeunes, alors n'hésitez pas à nous contacter !

Informations - Jean Michel JOUSSON - 06 03 56 73 04
553261@lcf.fr

Président - Joël MULARD - 02 38 88 84 43 - 07 85 04 74 23

Vice-Président - Philippe MOREAU - 06 74 47 34 17

moreauphilippe202@neuf.fr

Site internet : www.ecsaf.fr

Liste majoritaire

Les vacances se terminent, les longues soirées dehors se font plus rares, mais tout cela est super car cela sent la rentrée. La rentrée et son cortège de nouveautés ou de reprises.

Vous avez pu tout au long de l'été admirer nos « amoureux sur les bancs publics... bancs publics..... ». Merci aux Services Techniques pour leur imagination et leur savoir faire. Grâce à eux été rime avec gaieté.

La rentrée rime aussi avec son lot de taxes à régler... L'équipe majoritaire tient à rappeler sa volonté de maîtriser les taxes et les impôts comme cela avait été défini dans son programme et par conséquent, elle a voté le maintien des taux équivalents à ceux de l'an dernier pour la taxe d'habitation et foncière malgré les divers investissements réalisés ou à venir.

Les associations sportives font leurs inscriptions, pourquoi pas de bonnes résolutions pour les mois à venir. L'équipe municipale en place est attentive à votre bien être et pour cela elle soutient les associations financièrement et matériellement.

La SMA (Structure Multi Accueil) est complète (30 places). Elle permet aux tout petits Cambiens ou non de s'épanouir dans un environnement enrichissant. L'équipe sous la nouvelle direction met tout en œuvre pour le bien être des enfants.

Nos petits Cambiens de 3 à 18 ans ont pu pleinement profiter de l'ALSH, du Club Ado et du PAJ pendant les quatre premières semaines des grandes vacances ainsi que la semaine avant la rentrée. Ce sont plus de 528 journées/enfants qui ont été comptabilisées.

Le nouveau gouvernement a décidé de laisser plus d'autonomie aux communes quant aux rythmes scolaires, en sachant que c'est toujours l'académie qui aura le dernier mot. La municipalité en accord avec les enseignants a décidé de garder pour 2017-2018 la même organisation que l'an passé pour réfléchir à ce qui serait le mieux pour les enfants. Le comité de pilotage des nouveaux rythmes scolaires va reprendre du service dans les jours à venir.

Pour les plus petits l'école maternelle est sortie de terre et elle est opérationnelle depuis la rentrée. Des locaux neufs et bien conçus afin de faciliter les apprentissages de nos petits Cambiens. Vous pourrez venir voir par vous même le samedi 2 septembre.

Les plus grands on vu l'ouverture d'une 11^{ème} classe, installée de façon provisoire dans L'ABCD (bibliothèque de l'école). Cette ouverture ouvre une

réflexion quant à l'agrandissement de l'école élémentaire. Encore un dossier passionnant pour occuper plusieurs commissions les soirées de cet hiver.

La canicule a encore sévi cette année. Nos aînés ont reçu un questionnaire leur demandant de s'inscrire en mairie afin d'être contacté en cas de conditions météorologiques extrêmes (après la canicule le gel et la neige peuvent arriver). Des élus et la police municipale les joignent personnellement pour s'assurer que tout va bien et proposer de l'aide si besoin. Restons vigilants et prenons soin de nos aînés.

Dans un souci de sécurité la municipalité continue son programme de réfection des chaussées. Cela ne va pas forcément aussi vite que nous le voudrions mais les coûts étant très élevés il faut faire des choix qui ne peuvent que mécontenter certains et contenter d'autres.

Comme vous avez pu le constater la Foire Horticole du mois de Mars ne s'est pas déroulée sur le tracé habituel. L'Etat d'Urgence nous impose des nouvelles dispositions quant à la sécurité des visiteurs. Ce dispositif sera encore appliqué lors de la fête du pays le 17 septembre.

La municipalité a mis en chantier la révision de PLU (Plan Local d'Urbanisme). De nombreuses réunions ont eu lieu Vous serez très prochainement consultés sur ce dossier.

La CCTVL se met en route lentement. Les compétences obligatoires sont en place, les compétences optionnelles à retenir avant le 1^{er} janvier 2018 ont été déterminées. Quant aux facultatives, le conseil des maires en examinera l'opportunité. Nul doute que d'ici à 2020, l'Etat en inventera d'autres.

Nous sommes à mi-mandat ; beaucoup de projets ont vu le jour, des prévus et des imprévus. Certaines situations ont demandé des réponses rapides et non listées lors de l'écriture de notre programme. Il reste encore beaucoup à faire et nous sommes tous à notre poste pour poursuivre ce pourquoi vous nous avez élus.

Nous vous remercions encore de la confiance que vous nous avez accordée en mars 2014. Nous sommes à votre écoute et nous essaierons toujours de vous donner une réponse dans l'intérêt collectif. Grâce à vous Chaingy reste une commune où il fait bon vivre. N'hésitez pas à consulter le site de la municipalité sur lequel vous pouvez laisser vos idées.

L'équipe de la majorité municipale

Liste minoritaire

Madame, Monsieur,

Après une année d'élections, parfois rocambolesques, elle se conclue par une transformation du paysage politique habituel, certain appelant cela le « dégagisme » d'autre le renouveau. Nous attendons, désormais, les actes qui amélioreront le quotidien de tous. Nous remercions les agents de la commune qui se sont investis pour mettre en œuvre les divers scrutins et les scrutateurs qui se sont mobilisés. Pour conclure le processus électoral, reste encore les élections sénatoriales du 24 septembre où seuls les grands électeurs votent pour élire nos sénateurs. La commune de Chaingy aura 15 membres titulaires du conseil municipal qui iront prendre part à ce scrutin. Mme BESANCON et M BOULAY ont été élus le 4 juillet pour représenter notre liste.

Lors du conseil municipal de mars, il a été proposé de réviser le mode d'indemnité des élus, maire et adjoints avec rétroactivité, en leur appliquant l'impact de la refonte des grilles indiciaires des agents de la fonction publique territoriale. Par ce mécanisme, cela entraîne une augmentation de leurs indemnités sur 2 années. Nous avons demandé que celles-ci soient maintenues au même niveau que lors du vote d'avril 2014, cela n'a pas été accepté ! Ce qui est vu inflationniste pour les fonctionnaires devient négligeable pour d'autres.

Le dimanche 2 juillet, nous vous avons donné rendez-vous place du bourg. Nous remercions celles et ceux qui se sont rendus à notre invitation malgré une météo pluvieuse. Ce fut l'occasion d'échanger sur les actions que nous menons au sein du conseil municipal et de prendre en compte, de nouveau, vos observations. Nous continuerons notre engagement avec la même motivation et avec cette volonté de participer à la vie municipale d'une manière constructive.

Dans cette tribune de rentrée, nous voulions, après 9 années de loyaux services comme Directrice Générale des Services de la ville, souhaiter à Mme BERNARD une bonne continuation au sein des services de la Région Centre Val de Loire.

Vous comprendrez que, prochainement, nous accueillerons une personne pour la remplacer à ce poste stratégique.

Bonne rentrée à tous et particulièrement à tous nos petits écoliers qui vont découvrir un nouvel environnement qui, nous l'espérons, leur sera profitable.

Avec vous, un Elan pour Chaingy

Franck BOULAY, Françoise BESANCON, Orlando LOUREIRO, Christine FRAMBOISIER

Conseil
du 30 juin 2017

■ Approbation du rapport d'activité 2016 de la Communauté de Communes du Val des Mauves

La réalisation du rapport d'activités répond à une obligation légale, celle prévue par la loi du 12 juillet 1999 qui demande au Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) d'adresser annuellement au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de la Communauté.

■ Signature du marché concernant les travaux de renforcement d'eau potable et aménagement de voirie rue des Cigales

La commune a lancé, en avril 2017, une consultation concernant les travaux de renforcement d'eau potable et aménagement de voirie rue des Cigales.

Considérant le rapport du maître d'œuvre INCA. Considérant la commission d'appels d'offres du 30 mai dernier. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé de retenir l'offre de l'entreprise EIFFAGE TP pour un montant de 375 000 € HT soit 450 000 € TTC.

■ Demande de subvention et autorisation de préfinancement, en investissement, à la Caisse d'Allocations Familiales du Loiret

Afin d'améliorer l'organisation des repas des enfants à la Structure Multi-Accueil « Les P'tits Loups », de donner suite aux demandes de la PMI (réfection de la clôture extérieure, protection des rebords de fenêtre dans le patio et sécuriser le coin jeux extérieur par une barrière), il y a lieu de faire une demande de subvention à la CAF du Loiret en investissement.

Afin de compléter le dossier, nous incluons une demande pour l'isolation esthétique et thermique de l'extension modulaire, mise en place l'an dernier, par bardage.

Afin de mener à bien ce projet, la commune sollicite une aide financière en investissement, auprès de la CAF du Loiret. D'autre part, la commune sollicite le préfinancement de la CAF du Loiret, afin que la structure puisse fonctionner dans de bonnes conditions à la rentrée prochaine, soit fin Août 2017.

■ Participation communale pour le séjour en classe de mer, de découverte, de neige

Le Conseil municipal a délibéré le 13 décembre 2016, sur le montant de la participation communale allouée à chaque enfant pour les séjours de classe de découverte et de son versement. En ce qui concerne le séjour de la classe de Mme BOCQUEHO

(CM2) et M. CHAMPION (CM1), à LE GUERNO BRANFERE du lundi 19 juin 2016 au vendredi 23 juin 2017, il y a lieu de préciser que la participation communale a été versée à la Coopérative Scolaire sous forme de subvention.

D'autre part, les enseignants accompagnateurs (selon l'arrêté du 6 mai 1985 qui fixe les modalités de versement de l'indemnité allouée aux instituteurs chargés d'accompagner leurs élèves en classe de découverte), se sont vus attribués pour 2017 une indemnité journalière de 27,02 € (indemnité non connue lors du vote du 13 décembre 2016). Soit pour 2017 :

Voyage à SAINT-JEAN-DE MONTS = 27.02 € x 5 jours x 3 enseignants = 405.30 €.

Voyage à LE GUERNO BRANFERE = 27.02 € x 4 jours x 2 enseignants = 216.16 €

Toutes ces sommes ont été inscrites au BP 2017.

■ Tarifs concerts des 14 et 15 octobre 2017

Cet événement culturel s'intègre dans la saison culturelle 2017 de Chaingy, dans le PACT Région Centre 2017 et fait l'objet d'une demande de subvention. A cet effet, la commission Manifestations Municipales « groupe culturel » a travaillé sur une tarification différenciée et a donné un avis favorable aux tarifs ci-dessous.

Concert de jazz Meloblast du samedi 14 octobre : **Adulte 15 € - Enfant de - 12 ans 8 €**

Orchestre Symphonique de Jeunes du Loiret du dimanche 15 octobre : **Adulte 6 € - Enfant de - 12 ans 3 €**

Proposition d'un « Pass 2 jours » : **Adulte 20 € - Enfant de - 12 ans 10 €.**

Retrouvez à chaque parution, les principaux dossiers étudiés par les conseillers municipaux de votre commune. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les procès verbaux de chaque conseil municipal sur www.chaingy.fr dans l'onglet « le conseil municipal » puis « comptes rendus ».